

III Sentier du Coteau des Granges

AMBÉRAC

5 km - 1h15 

P **Départ : Aire de loisir en bordure de la Charente**
Vous pourrez y pique-niquer, entretenir votre forme ou bien vous détendre.

1 En quittant la D69, vous entrez dans la prairie de Mentresse où tout un réseau de ruisseaux et de fossés a été réaménagé en frayères à brochets.

Depuis 2004 ce réseau est alimenté par un empellement en amont de la digue du moulin. Cette dernière a été réhabilitée en 2003.

2 Le sentier herbeux se poursuit le long des berges de la Charente.

3 Depuis la ferme de La Malbâtie, entamer la montée vers le Coteau des Granges.

4 Après le carrefour de la Rebérolle, plusieurs points de vue s'offrent à vous, dont un sur le village de Villognon.

5 Au sommet du coteau, un joli panorama sur le Rouillacais, la Forêt de Tusson, le Ruffécois et les sites éoliens des environs. Vous apercevez le bourg d'Ambérac en contrebas.

6 Lors de la descente, vous pourrez admirer sur la gauche une belle allée (privée) bordée de charmes.



Rives de Charente - Ambérac

7 À la sortie des Granges coule le ruisseau qui alimente les frayères de Mentresse.

Regagnez l'aire de loisirs par la D69.

